

Le 28 juin, vous voterez pour élire un maire et un conseil municipal chargés de conduire notre ville pour les six prochaines années. C'est le moment essentiel pour choisir un projet concret pour Noisy qui permettra à tous les Noiséens de voir leur cadre de vie s'améliorer. Dès le lendemain du 1er tour, Agir pour Noisy a rencontré la liste « Votez Noisy » pour envisager une fusion. En vain, car le PCF et sa tête de liste ont refusé d'élargir leur liste à notre rassemblement citoyen, préférant un accord traditionnel entre partis politiques.

Dès lors, vous avez le choix entre trois listes :

- la liste UDI-LR du maire sortant nettement désavoué pour son bilan et ses « affaires »,
- la liste du PCF avec une alliance de façade pour refaire la politique d'autrefois,
- la liste Agir pour Noisy forte du seul soutien des citoyens pour changer vraiment notre ville.

Depuis 15 ans, Noisy a trop souffert de calculs politiciens et de vision à court terme engendrant l'immobilisme. Désormais, elle doit se tourner vers l'avenir et proposer des réponses pour l'emploi, la jeunesse, la mobilité et l'écologie. Ces sujets essentiels seront au cœur de notre action municipale.

Nos propositions phares vous sont rappelées au dos de cette lettre.

Sitôt élu, je m'engage à mettre en œuvre des actions immédiates en matière de sécurité (trafics, alcoolisme de rue, occupation des halls et escaliers d'immeubles), de propreté urbaine, de remise en état des rues, des trottoirs et de l'éclairage public.

Le redressement de la gestion catastrophique du bailleur Noisy Habitat sera immédiatement entrepris. Le service dû aux locataires sera garanti.

Dès cette année, car c'est une priorité, les études seront faites pour la rénovation du centre-ville et la relance des commerces (modernisation, diversification). La réhabilitation de la place des Découvertes et la création d'une halle couverte seront engagées.

La gestion de la ville et de ses établissements sera marquée par le rétablissement de la transparence et de la probité.

La liste Agir pour Noisy est indépendante des partis politiques. Ses candidats sont des femmes et des hommes de terrain, expérimentés, qui agiront, en toutes circonstances, pour le seul intérêt de la commune et des habitants.

Dans une élection municipale en « triangulaire », au second tour la liste qui arrive en premier gagne même si elle n'obtient pas la majorité absolue des voix.

L'issue du 28 juin est donc très ouverte et rien n'est décidé à l'avance. C'est la mobilisation citoyenne qui fera la différence.

C'est vous qui déciderez le dimanche 28 juin : un retour vers le passé ou une projection dans un avenir construit et piloté par les Noiséens et pour eux.

Dites non à l'abstention, votez Agir pour Noisy!

Jean-Paul LEFEBVRE

Jean-Paul LEFEBVRE

Agé de 63 ans, je suis marié, père de 5 enfants et Noiséen depuis l'enfance. Avant une fomation de juriste, je suis salarié cadre de la protection sociale.

Mes engagements : ancien dirigeant d'une fédération d'éducation populaire, syndicaliste, ancien membre du PS, délégué départemental d'une association anti-corruption et pour l'éthique dans la gestion publique.

**Mon expérience d'élu :** conseiller municipal puis adjoint au maire chargé des associations, des bâtiments, de la voirie, des finances, des marchés publics et des affaires juridiques, conseiller territorial Est-Ensemble de 2011 à 2014.

En tant qu'élu d'opposition depuis 2014 et président du groupe « Agir pour tous les Noiséens », j'ai mené avec succès de nombreux combats contre des décisions néfastes pour la ville et les Noiséens : gabegie de Noisy Habitat, bétonisation du square Truffaut, préemptions illégales, atteintes aux droits du personnel communal et des locataires, surveillance et signalement des actions frauduleuses conduisant au procès du maire (reporté en janvier 2021).

# Voici l'essentiel de nos propositions pour Noisy.



#### Commerces

- Lancement d'un plan de rénovation des commerces. Réduction des loyers commerciaux en début d'activité. Création de surfaces commerciales plus grandes. • Rénovation de la place des Découvertes et création d'une halle couverte. • Allègement des impôts locaux des commerces.
- Mise en place d'animations commerciales (marché de Noël, braderies...). Ouverture d'un poste de manager de centre-ville. Création de commerces éphémères.

# **Emploi**

• Création d'un campus pour les jeunes entrepreneurs afin d'accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches juridiques, comptables et administratives. • Mise à disposition d'un espace de co-working. • Soutien à l'implantation d'entreprises de service à proximité des pôles stratégiques (gare) pour diversifier la clientèle des commerces.

#### Sécurité

• Création d'une brigade de police municipale de proximité. • Renforcement des patrouilles à pied ou à vélo, notamment la nuit. • Action contre l'alcoolisme de rue, interdiction de vente d'alcool la nuit, présence renforcée dans les halls, escaliers et parking d'immeubles. • Assermentation des gardiens de Noisy Habitat.

# Propreté

• Dépôts sauvages : renforcement des équipes de nettoyage et création d'une brigade mobile agissant 7j/7. • Plan corbeilles de rue dans toute la ville (une corbeille tous les 150 m en centre-ville). • Mise en place de containers à verre enterrés.

#### Voirie

• Réparation immédiate des trottoirs et des rues. • Remise en état et rénovation de l'éclairage public.

### Espaces verts

• Ouverture d'un parc arboré « Gambetta-République » en centre-ville de près de 10 000 m2 sur des terrains vacants, avec une aire de jeux et un jardin pédagogique. • Végétalisation des cours d'école. • Reprise du square Truffaut en espace vert public.

#### Mobilité

• Développement d'un réseau de pistes cyclables et de cheminements piétons pour rejoindre les futures gares de la ligne 11, le centre-ville et le canal de l'Ourcq. • Mise en service d'un micro-bus gratuit 100 % électrique pour relier les différents quartiers au centre-ville. • Mise en place d'un stationnement gratuit de 2h dans le parking des Découvertes pour faire ses courses.

# Démocratie locale et transparence

• Compte-rendu public annuel de l'action municipale. • Attribution d'un budget participatif à chaque quartier. • Transparence imposée dans les commissions d'attribution (places en crèche, logements sociaux, subventions...) et dans les marchés publics. ● Pas d'augmentation des impôts locaux.

# Energie

• Réduction de 50 % en 10 ans de la consommation d'énergie de la commune (isolation des bâtiments, panneaux solaires, géothermie).

# Logement

• Pause immédiate des nouvelles constructions. • Rénovation des immeubles de Noisy Habitat et redressement de la gestion.

• Aide à l'installation de médecins. • Création de postes de médecins au CMS avec l'aide de l'ARS. • Lancement d'une mutuelle complémentaire communale ouverte à tous et à tarif modéré.

#### Enfance-Jeunesse

• Agrandissement des écoles saturées en remplacement des Algecos. • Ouverture de mini-crèches (maisons d'assistantes maternelles). • Création de deux maisons de quartiers. • Extension de la part de bio dans les cantines. • Renforcement des moyens pour les centres de loisirs. • Création d'un centre de loisirs dédié à la formation des animateurs.

### Culture

- Ouverture d'une Maison Citoyenne des Cultures à destination du grand public, professeurs, artistes, associations avec ateliers d'expression artistique et de loisirs. • Ce lieu abritera également une salle modulable (concerts, expositions, locaux de répétition).
- Développement d'une programmation culturelle autour de « temps forts » qui rythment l'année (festival des cultures urbaines, festival de théâtre de rue...).



